



## CHARTRE ETHIQUE ET RSE / ISR

mise à jour – v4.2 – Octobre 2018

### PREAMBULE

Nous présentons dans ce document la démarche RSE – ISR sur laquelle nous travaillons constamment depuis 2010, fil conducteur de nos actions internes et externes.

La RSE, responsabilité sociétale (ou sociale) et environnementale, s'applique au monde de l'entreprise et des organisations collectives et sociales. Elle est la base même des sujets d'éthique, de responsabilité, d'engagement. L'on y retrouve des critères mesurables en Environnement, Social et Gouvernance (critères ESG).

La démarche de l'ISR, l'investissement socialement responsable (SRI en anglais) est celle de donner du sens aux investissements, dans une logique patrimoniale, responsable et d'équilibres financiers. L'ISR est la façon dont les investisseurs financiers (sociétés de gestion, institutionnels, investisseurs privés, banques, assureurs) intègrent le développement durable et les critères de RSE dans leur gestion, en prenant en compte le respect des grands traités internationaux.

Les critères d'écologie, d'environnement sont importants mais incomplets pour prétendre être en conformité « morale » avec la démarche RSE/ISR.

Les sociétés de gestion Robeco, Ecofi, Talence Gestion, Sycomore, BNPP, Pictet, etc. sont assez avancées sur ces sujets, même si nous pensons que toutes ces entreprises devraient être cohérentes au sein même de leur structure respective et non quelques fonds promus « commercialement » : si par exemple la BNPP fait du trading sur les matières premières agricoles (ce qui est le cas en fait), où est l'éthique à acheter un fonds ISR chez elle ? etc.

NOVETHIC, société indépendante dans son fonctionnement, mais néanmoins rattachée à la Caisse des Dépôts et Consignations quant à son actionariat), a sélectionné des fonds (opcv) répondant aux critères de RSE et d'ESG (65 sociétés de gestion pour près de 420 fonds en 2017, 300 fonds il y a deux ans).

Le « Label ISR » commandité par les pouvoirs publics donne à l'AFNOR et EY France le rôle de tiers certificateurs pour agréer les fonds ISR qui en feront la demande. La société indépendante de notation de la gestion collective, MORNINGSTAR, a ajouté en 2016, dans sa méthodologie sur les fonds analysés, une note de « soutenabilité » et un score y afférent.

Nous avons repris en annexe les critères de labellisation des fonds ISR, et la liste des fonds référencés pour chacun de ces labels pour en mesurer la portée. Qu'ils se fassent « concurrence » n'est pas un sujet : le principe est de monter la RSE vers le haut plutôt que ne rien faire.

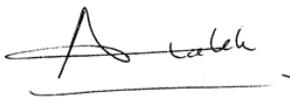
Publications par Novethic : <https://www.novethic.fr/finance-durable/publications.html>

Etude ISR : <http://www.frenchsif.org/isr/wp-content/uploads/Enquete-chiffres-IR-20151.pdf>

La démarche RSE dans son ensemble et la branche ISR en finances se développent dans une logique à petits pas, encore incomplète, pas assez comprise par les plateformes bancaires et assurancielles car les montants concernés sont trop faibles face à la masse globale gérée. L'ISR reste encore le parent pauvre, même si les chiffres progressent chaque année.

Notre logique et notre organisation sont d'être le plus cohérent possible entre la RSE et l'ISR :

- Agir dans notre action quotidienne,
- Communiquer sur l'ISR (et la RSE au sens large),
- Collecter des sources sur l'ISR pour être en veille (internationale) sur ce sujet,
- Intégrer les fonds dans les portefeuilles clients selon leurs objectifs individuels,
- Être ambassadeur des bonnes pratiques à tous niveaux.



François Almaleh

## CHARTE DE FINADOC

La charte éthique, Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE) et l'Investissement Socialement Responsable (ISR), mise en place à notre niveau à partir de 2010 repose sur plusieurs critères appliqués au quotidien. FINADOC progresse et s'organise pour mieux répondre au référentiel de la norme ISO 26000, laquelle se répartit en sept questions centrales. Chacun de ces sept catégories est subdivisé en plusieurs items. Certains ne s'appliquent pas à l'activité et au métier de FINADOC.

Le tableau suivant reprend pour chaque thème ci-dessus les engagements et méthodes de travail dans le cadre de la RSE.

1	Gouvernance	Manager son organisation avec transparence
2	Droits de l'Homme	Respecter les droits essentiels de la personne
3	Relations/conditions de travail	Valoriser l'Homme
4	Environnement	Préserver la Planète
5	Bonnes pratiques d'affaires	Etre acteur loyal et responsable sur les marchés
6	Clients et consommateurs	Respecter leurs intérêts
7	Engagement sociétal	Allier les intérêts de l'entreprise et ceux de la Communauté

THEMES	REponses APORTEES PAR FINADOC
<p>1- Gouvernance : Manager son organisation avec transparence</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Intégrer la RSE dans le process global de fonctionnement de FINADOC.</li> <li>▪ Contrôle interne permanent, sécurisation, certification des process et des données (arbitrages, souscription, signatures, dossiers informatiques, cryptage des données, ...).</li> <li>▪ Certification AFNOR ISO (norme 22222) depuis novembre 2014. Norme internationale en gestion de patrimoine.</li> <li>▪ Transparence sur les placements (frais, explications, risques) et les enveloppes de gestion assurancielles.</li> <li>▪ Lisibilité financière (offre de gestion, reportings on line, performances, indicateurs).</li> <li>▪ Mise à disposition des documents contractuels et financiers sur l'extranet</li> <li>▪ Cartographie des risques (clients, conseillers, opérationnels, techniques...).</li> <li>▪ Qualité des prestations, formation continue (obligation réglementaire de 40h tous les 2 ans), base documentaire actualisée de plus de 800 sujets sur les métiers de finances et d'actionnariat.</li> <li>▪ Interventions systématiques sur la base de lettres de mission co-signées par les parties.</li> </ul>
<p>2- Droits de l'Homme : Respecter les droits essentiels de la personne</p>	<p>non applicable professionnellement à ce jour.</p> <p>Refus de travailler avec des fournisseurs financiers qui impliqueraient des désordres alimentaires spéculatifs (trading sur matières premières et denrées agricoles)</p>
<p>3- Relations/conditions de travail : Valoriser l'Homme</p>	<p>non applicable professionnellement à ce jour compte tenu d'une structure humaine réduite.</p>
<p>4- Environnement : Préserver la Planète</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Valeur d'écologie et d'économie (sur l'énergie, le papier, système d'impression, ordinateurs, éclairage, ...)</li> <li>▪ Transports en commun pour certains déplacements,</li> <li>▪ Timbres postaux majoritairement en « lettre verte »</li> <li>▪ Limiter les envois papier des fournisseurs et demander, par préférence, la documentation utile en mail.</li> <li>▪ Logo vert sur chaque mail avec la mention « n'imprimer que si nécessaire ».</li> </ul>

5- Bonnes pratiques d'affaires : Etre acteur loyal et responsable sur les marchés

- Priorité au conseil et non aux rétrocessions ou commissions financières.
- Eviter les placements financiers (opcv) quand ils ont moins de 3 ans à 5 ans d'existence min. pour s'inscrire dans une démarche de long terme, identique à notre métier.
- Choisir des placements avec des outils professionnels d'analyse et d'évaluation (Citywire, Morningstar, Quantalys, ...).
- Choisir en toute indépendance les placements, les banques, les assureurs, les sociétés de gestion, malgré le poids de la réglementation confuse.
- Utiliser des sources d'informations macro/micro économiques indépendantes et différentes (Europe, Suisse, Amérique du Nord, sociétés de gestion).
- Respecter la profession et les confrères, et valoriser le métier.
- Accréditations auprès des autorités réglementaires (CNCGP, ORIAS...) et respect des meilleures pratiques.

▪ 6- Clients et  
Consommateurs : Respecter  
leurs intérêts

- Démarche clientèle respectueuse des personnes, de leurs volontés et objectifs.
- Discrétion et confidentialité des informations reçues des clients et/ou de leurs conseils, avec la signature dans de nombreuses situations d'un engagement écrit de confidentialité.
- Vision à long terme ; pédagogie patrimoniale et financière dans l'organisation générale et pratique.
- Investissements des clients répondant à une gestion normale du patrimoine financier (éviter les excès des banques et des gérants).
- Communiquer aux clients la démarche RSE (en rendez-vous, via le site internet, auprès de leurs conseils habilités...).
- Offre ISR sous forme d'OPCVM (en direct ou assurance-vie) avec la compétence de NOVETHIC (centre de ressources sur la RSE / ISR), et suivi des performances (même si elles ne sont pas le critère premier des investisseurs en ISR).

<https://www.novethic.fr/isr-et-rse/la-liste-des-fonds-isr/les-fonds-isr.html>

- Pédagogie sur les risques financiers (placements, montages, vision à long terme par des tableaux de simulation, livrets pédagogiques, ...) et engagement commun client/fournisseur (de confiance, de réciprocité, de transparence).

7- Engagement sociétal : Allier les intérêts de l'entreprise et ceux de la Communauté

- Inter-professionnalité (expert-comptable, avocat, notaire) pour apporter aux clients les meilleurs conseils. Page web sur [www.finadoc.com](http://www.finadoc.com) spécifique sur ce sujet.
- Ex-délégué Grand Nord du CNCIF (Chambre Nationale des Conseillers en Investissements Financiers) afin de partager les meilleures pratiques responsables du métier. Participation à des réunions entre professionnels pour partager notre travail, nos valeurs, nos outils, la vision du métier...
- Versement de dons à des associations à vocation humaine (ex. 2012 : Solidarités International, et Réseau Entreprendre, Virlandie en 2015).
- Adhérent et accompagnateur de 2002 à 2013 à Réseau Entreprendre pour donner du temps disponible aux créateurs.
- Mécénat (art) pour concilier l'art, l'artiste avec l'environnement de l'entreprise.
- Diffuser de manière transparente les principes de RSE et d'ISR.
- Etre ambassadeur au quotidien de la RSE et communiquer cet engagement (presse, web, clientèle, professionnel, ...).
- Membre d'APIA, administrateurs indépendants, qui promeut également la RSE, la gouvernance et la transparence en entreprises.

## Label ISR soutenu par les pouvoirs publics



Référentiel du label

## I. - CRITERES D'ELIGIBILITE

Intitulé	Exigences	Information requise	Points de contrôle, méthode de contrôle, manière de conclure si une exigence ou critère est respecté ou non
I. Fonds éligibles	<p>Sont éligibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Les fonds relevant de la directive « UCITS » ;</li> <li>ii. Les fonds d'investissement alternatifs (FIA) n'ayant pas un effet de levier substantiel au sens de la Directive AIFM qui sont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- des fonds d'investissement à vocation générale (FIVG)</li> <li>ou</li> <li>- des fonds d'épargne salariale</li> </ul> </li> </ul>	Prospectus et DICI.	<p>Vérifier la réalité de l'enregistrement / autorisation dans la base GECO de l'AMF</p> <p>L'auditeur contrôle que le fonds est un OPCVM relevant de la Directive UCITS IV (2009/65/CE) ou un Fonds d'Investissement Alternatif (2011/61/UE) autorisé à la commercialisation en France, fonds d'investissement à vocation générale relevant de l'article L.214-24-24 du code monétaire et financier ou fonds d'épargne salariale relevant de l'article L. 214-163 du code monétaire et financier.</p>
II. Organisme de promotion du label	S'engager à adhérer à l'organisme de promotion du label	Engagement écrit d'adhésion.	Vérifier l'existence de l'engagement.
III. Cas particuliers	<ul style="list-style-type: none"> <li>i. Fonds mixtes Corporate / souverains Les titres de créance émis par les Etats, les collectivités territoriales et par les agences gouvernementales ou internationales publiques, autres que les obligations « vertes » n'entrent pas dans le champ des actifs ISR concernés par le label. Le portefeuille doit être composé d'au moins 30 % d'actifs autres que les titres de créances mentionnés précédemment.</li> <li>ii. Fonds de fonds ou multi-gestion Les fonds de fonds doivent être investis, pour le moins à 90% dans des fonds ayant le label ISR ou disposant d'un label européen reconnu comme équivalent par le propriétaire du label.</li> </ul>	<p>Relevé du portefeuille et prospectus</p> <p>Relevé de portefeuille indiquant, pour chaque fonds, le nom du label obtenu ou sollicité, et prospectus.</p>	<p>L'auditeur vérifie la composition du portefeuille en termes d'éligibilité des fonds sous-jacents.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérification que les fonds investis sont bien labellisés ou ont fait l'objet d'une demande de label</li> <li>- Vérification du respect du ratio de 90% de fonds labellisés ISR</li> </ul> <p>Lorsque le respect d'une norme quantitative est requis et que le fonds candidat ne la respecte pas ou que le fonds candidat n'a pas assez d'historique pour démontrer le respect de la norme, le critère est considéré comme rempli dès lors que le fonds</p>

	<p>iii. Fonds nourriciers</p> <p>Les fonds nourriciers sont éligibles au label dès lors que le fonds maître est labellisé</p>		<p>candidat s'engage à respecter la norme dans les 12 mois qui suivent l'attribution du label.</p> <p>Les obligations « vertes » sont définies par référence aux critères des Green Bonds Principles.</p> <p>Pour apprécier le respect « durable » d'une norme quantitative, le certificateur ou l'auditeur, examine la moyenne de cette norme sur l'historique du fonds dans les 12 mois qui précèdent la demande d'attribution du label.</p>
--	---	--	--

## II. - CRITERES DE LABELLISATION

N° critère	Critères	Information requise, norme à respecter	Points de contrôle, méthode de contrôle, manière de conclure si une exigence ou critère est respecté ou non
<b>Pilier I- Les objectifs recherchés par le fonds au travers de la prise en compte des critères ESG</b>			
1	Critère 1- Les objectifs généraux, financiers et spécifiques ESG recherchés par la prise en compte de critères ESG dans la politique d'investissement sont clairement décrits dans les documents commerciaux destinés aux investisseurs.	<p>Le candidat fournit les informations suivantes ou répond aux questions suivantes :</p> <p>(i) Quels sont les objectifs généraux (impact sur les entreprises) recherchés par la prise en compte de critères ESG dans la politique d'investissement, notamment au regard des impacts recherchés (cf. Pilier VI) ? Comment sont-ils définis et décrits aux investisseurs ?</p> <p>(ii) Avez-vous des objectifs de nature financière (surplus de performance à moyen terme, réduction du risque, ou arbitrage rentabilité / risque, etc.) ou autres (éthiques, etc.) liés à la prise en compte des critères ESG ? Si oui lesquels, et comment sont-ils définis et décrits aux investisseurs ?</p> <p>(iii) Quels sont les objectifs... :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- environnementaux</li> <li>- sociaux (ressources humaines et droits humains)</li> <li>- en matière de gouvernance d'entreprise</li> </ul> <p>... recherchés par la prise en compte de critères ESG dans la politique d'investissement ?</p> <p>Comment ces objectifs sont-ils définis et décrits aux investisseurs ?</p>	<p>Vérifier la complétude et la qualité de l'information fournie par le candidat au regard de la documentation requise et des questions posées.</p> <p>L'auditeur contrôle que la documentation aborde les points (i) à (iii).</p> <p>Un fonds candidat qui ne déclare pas d'objectifs précis (par exemple dans ceux visés dans le pilier VI) environnementaux, sociaux et de gouvernance ne satisfait pas le présent critère.</p>
<b>Pilier II- Méthodologie d'analyse et de notation des émetteurs mise en œuvre par la société de</b>			
2.1	Critère 2.1- La méthodologie d'évaluation ESG est décrite de façon claire et la société de gestion du fonds démontre sa capacité à prendre en compte ces critères dans sa politique d'investissement.	<p>La société de gestion du fonds candidat :</p> <p>(i) Fournit la documentation accessible aux investisseurs décrivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La méthode d'évaluation ESG ;</li> <li>- En quoi la mise en œuvre de cette méthode influence sa politique d'investissement ;</li> </ul> <p>(ii) Fournit une présentation des outils et méthodes de l'analyse ESG (outil propriétaire avec échelle de notation interne, grille de notation externe, référence à des notations externes, fréquence de révision des notations, etc.) ;</p> <p>(iii) Fournit une présentation décrivant la stratégie de sélection des actifs ESG et la méthode de passage d'un univers d'investissement ESG à un portefeuille ESG (outils quantitatifs,</p>	<p>Vérifier la complétude et la qualité de la documentation fournie par le candidat au regard de la documentation requise et des questions posées.</p> <p>L'auditeur vérifie que la méthode d'évaluation ESG est accessible aux investisseurs.</p>

		<p>discrétion, analyse fondamentale ou technique, prise en compte de l'évolution de la note, type d'exclusions pratiquées, gestion des controverses, etc.).</p>	<p>L'auditeur contrôle que la périodicité de révision de la méthodologie est, à minima, annuelle.</p> <p>Un fonds candidat qui déclare une méthodologie d'évaluation ESG qui ne permet pas, concrètement, d'aboutir à une sélection d'actifs ESG ne satisfait pas le présent critère.</p>
2.2	<p>Critère 2.2- La société de gestion du fonds met en œuvre des moyens internes ou externes fiables pour conduire son analyse et démontre un effort réel d'analyse et de compréhension des informations dont il dispose.</p>	<p>a) La société de gestion du fonds candidat fournit les informations suivantes :</p> <p>(i) Liste nominative des sources d'information externes utilisées dans le cadre de l'analyse ESG (agences de notation financières, non financières et ESG, recherche de brokers, analystes indépendants, consultants, ONG, fournisseurs de bases de données, etc.) ;</p> <p>(ii) Contrats conclus avec ces tiers au cours des 12 mois qui précèdent la date de la candidature ;</p> <p>(iii) Méthodologie d'utilisation des données externes.</p> <p>b) La société de gestion du fonds candidat fournit les informations disponibles sur les moyens humains consacrés en interne à l'analyse ESG, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Taille et niveau d'expertise des équipes de recherche ESG (formation, années d'expérience, ...)</li> <li>- Plan de formation à l'analyse ESG et temps consacré par la société de gestion à la formation au cours des 12 mois qui précèdent la date de la candidature ;</li> <li>- Communication en interne (gérants, commerciaux...) des analyses extra financières réalisées.</li> </ul>	<p>Vérifier la complétude et la qualité de l'information requise.</p> <p>Examiner, le cas échéant par sondage, les contrats fournis.</p> <p>Un fonds candidat qui ne démontre pas un investissement significatif dans les moyens humains et matériels de l'analyse ESG ne satisfait pas le présent critère.</p>
<p><b>Pilier III- La prise en compte des critères ESG dans la construction et la vie du portefeuille</b></p>			

<p>3.1</p>	<p>Critère 3.1- La stratégie ESG est définie de façon explicite, et le résultat de la mise en œuvre de cette stratégie est mesuré.</p>	<p>a) Le fonds candidat fournit un inventaire complet et à jour de son portefeuille (incluant le nombre de titres et les dernières valorisations retenues) en précisant notamment, pour chaque actif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'évaluation ESG (note, score, opinion, etc.) attribuée ;</li> <li>- L'origine de cette évaluation ESG (interne ou, si externe, le nom de l'organisme évaluateur) ;</li> <li>- L'évaluation ESG minimale requise pour l'inclusion dans le portefeuille.</li> </ul> <p>Les fonds candidats dont le modèle de sélection ESG implique l'utilisation de pondérations précisent aussi le poids ESG retenu pour chaque actif ou type d'actif du portefeuille.</p> <p>b) La part des émetteurs analysés ESG dans le portefeuille du fonds doit être durablement supérieure à 90%.</p> <p>Ces pourcentages peuvent s'entendre soit en nombre d'émetteurs soit en capitalisation.</p> <p>c) Le fonds candidat démontre que le résultat de la mise en œuvre de sa stratégie ESG est mesurable. Le fonds candidat présente <u>au choix</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(i) Une réduction de 20% de son univers investissable ESG par rapport à l'univers d'investissement initial du fonds (i.e. une élimination des 20% de plus mauvaises valeurs) ;</li> <li>(ii) Une note ESG moyenne du portefeuille significativement supérieure (i.e. meilleure) à la note ESG moyenne de l'univers de départ. La note ESG moyenne pondérée du portefeuille ne pourra en aucun cas être inférieure à la note ESG pondérée de l'univers d'investissement initial du fonds ou du benchmark ou indice de référence après élimination des 20 % de plus mauvaises valeurs.</li> </ul>	<p>Vérifier la complétude et la qualité de l'information requise.</p> <p>Contrôler le respect des normes quantitatives prévues au b) et au c).</p> <p>Lorsque le respect d'une norme quantitative est requis et que le fonds candidat ne la respecte pas ou que le fonds candidat n'a pas assez d'historique pour démontrer le respect de la norme, le critère est considéré comme rempli dès lors que le fonds candidat s'engage à respecter la norme dans les 12 mois qui suivent l'attribution du label.</p> <p>Le calcul des normes chiffrées se fait, le cas échéant, sur la seule poche éligible du fonds (espèces comprises), à l'exclusion des obligations et autres titres de créances émis par des émetteurs publics ou quasi publics.</p> <p>Pour apprécier le respect « durable » d'une norme quantitative, l'auditeur, examine la moyenne de cette norme sur l'historique du</p>
------------	--	--	---

			fonds dans les 12 mois qui précèdent la demande d'attribution du label.
3.2	<p>Critère 3.2- La gestion du fonds s'inscrit dans une perspective de long terme ; la politique d'utilisation des produits dérivés est compatible avec les objectifs du fonds et cohérente avec son inscription dans une perspective de long terme.</p>	<p>a) L'utilisation d'instruments financiers dérivés doit se limiter à des techniques permettant une gestion efficace du portefeuille de titres dans lesquels le fonds candidat est investi.</p> <p>Si le fonds candidat utilise des produits dérivés, il précise :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(i) Leur nature ;</li> <li>(ii) Le ou les objectifs poursuivis et leur compatibilité avec les objectifs de gestion à long terme du fonds ;</li> <li>(iii) Les limites éventuelles en termes d'exposition (en montant et en durée) ;</li> <li>(iv) Le cas échéant, leur impact sur la qualité ESG du fonds.</li> </ul> <p>L'utilisation de produits dérivés ne doit pas avoir pour conséquence de dénaturer la significativement ou durablement la politique de sélection ESG.</p> <p>b) Si le fonds pratique le prêt/emprunt de titres, il :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(i) Rapatrie les titres afin d'exercer les droits de vote, sauf impossibilité matérielle ;</li> <li>(ii) Précise si les règles de sélection des contreparties intègrent des critères ESG.</li> </ul> <p>c) Le fonds ne peut détenir de position courte sur un actif sélectionné comme ESG suivant sa propre méthode de sélection ESG des actifs.</p> <p>Une position courte s'entend comme vente à découvert, vente à terme ferme sans détention de l'actif au comptant, achat d'option de vente ou vente d'option d'achat sans détention de l'actif au comptant. Une position courte s'entend aussi comme l'acquisition d'un instrument financier produisant le même effet.</p> <p>En application des critères ci-dessus définis, le fonds respecte les prescriptions définies dans l'annexe 2.</p>	<p>Vérifier la complétude et la qualité de l'information requise.</p> <p>Lorsque le respect d'une norme quantitative est requis et que le fonds candidat ne la respecte pas ou que le fonds candidat n'a pas assez d'historique pour démontrer le respect de la norme, le critère est considéré comme rempli dès lors que le fonds candidat s'engage à respecter la norme dans les 12 mois qui suivent l'attribution du label.</p> <p>Le calcul des normes chiffrées se fait, le cas échéant, sur la seule poche éligible du fonds (espèces comprises), à l'exclusion des obligations et autres titres de créances émis par des</p>

			<p>émetteurs publics ou quasi publics.</p> <p>Pour apprécier le respect « durable » d'une norme quantitative, le certificateur ou l'auditeur, examine la moyenne de cette norme sur l'historique du fonds dans les 12 mois qui précèdent la demande d'attribution du label.</p> <p>L'impossibilité matérielle de rapatrier les titres est appréciée au regard du coût de l'opération au regard du poids des titres dans le portefeuille.</p>
--	--	--	--

**Pilier IV- La politique d'engagement ESG (dialogue et vote) avec les émetteurs**

4	<p>Critère 4- La politique générale de vote et les moyens mis en œuvre sont cohérents avec les objectifs du fonds.</p>	<p>a) La politique de vote doit avoir été formalisée par la société de gestion et publiée sur le site internet de la société de gestion. A cet effet, le fonds fournit le dernier rapport de contrôle interne réalisé par le RCCI portant sur la mise en œuvre de la politique de vote.</p> <p>b) Le fonds décrit sa politique de vote, notamment au regard de sa recherche d'impacts ESG, en précisant :</p> <p>(i) Le contenu de la politique d'engagement ESG formalisée (notamment : dépôt de résolutions, mise sous surveillance de sociétés en cas de controverse, ... ) ;</p> <p>(ii) Le contenu de la politique de vote ESG formalisée, en indiquant le taux de vote (nombre de déposées, par catégorie E, S et G).</p> <p>(iii) Si les votes du fonds sont publiés ;</p> <p>(iv) Les moyens humains, ou les moyens externes (conseil), dédiés à la politique d'engagement et de vote ESG et leur articulation avec les moyens de recherche ESG ;</p> <p>(v) Nombre d'émetteurs avec lesquels le fonds est entré en relation, nombre de</p>	<p>Vérifier la complétude et la qualité de l'information requise.</p> <p>Un fonds candidat qui ne participe pas à la vie sociale de ses participations ne satisfait pas le présent critère.</p>
---	--	---	---

		<p>démarches engagés vis-à-vis des émetteurs, des exemples, le cas échéant, de succès et d'échecs.</p> <p>Ce nombre sera rapporté au nombre d'émetteurs de l'univers investi ESG.</p> <p>(vi) En quoi cette politique d'engagement et de vote est cohérente avec la recherche d'impacts ESG du fonds.</p> <p>c) Le fonds décrit toute autre action entreprise auprès des émetteurs du portefeuille</p>	
<b>Pilier V- Transparence renforcée</b>			
5.1	<p>Critère 5.1- Une communication formalisée avec les distributeurs et investisseurs est mise en place, permettant de veiller à leur bonne compréhension de la stratégie et des objectifs du fonds.</p>	<p>a) Le fonds fournit les derniers rapports de gestion communiqués aux investisseurs, en indiquant leur fréquence et les cibles (investisseurs et distributeurs ou distributeurs seulement).</p> <p>b) Un rapport sur la gestion ESG doit être communiqué aux investisseurs sur une base au moins annuelle.</p> <p>c) Le fonds fournit des informations sur sa politique de communication avec les investisseurs et distributeurs, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(i) Tout vecteur de communication avec les investisseurs et distributeurs ;</li> <li>(ii) Politique de traitement des questions ou réclamations des investisseurs ;</li> <li>(iii) Ses possibilités de modifier la stratégie d'investissement ESG ou les pratiques de gestion à la suite de questions ou réclamations des investisseurs et distributeurs ;</li> <li>(iv) Le cas échéant, les enquêtes réalisées sur les attentes des investisseurs vis-à-vis de la gestion ESG et leur satisfaction sur les résultats obtenus.</li> </ul>	<p>Vérifier la complétude l'adéquation et la qualité de l'information requise.</p>
5.2	<p>Critère 5.2- Le respect des règles de gestion ISR fait l'objet d'un contrôle interne, et celles-ci sont clairement décrites aux investisseurs.</p>	<p>a) La société de gestion décrit sa politique de gestion des risques ESG et de communication avec les investisseurs.</p> <p>b) La société de gestion apporte des éléments démontrant que le responsable du contrôle des risques et le responsable de la conformité et du contrôle interne (RCCI) sont sensibilisés aux enjeux spécifiques de la gestion ESG, et qu'ils vérifient effectivement la bonne application de la stratégie ESG.</p> <p>Le fonds possède une organisation du contrôle interne et du contrôle périodique qui lui permet d'intégrer, en interne ou via des prestataires de services, un point sur le respect de la stratégie ESG dans un rapport sur la conformité.</p>	<p>Vérifier la complétude l'adéquation et la qualité de l'information requise.</p>

		Le fonds fournit le dernier rapport rédigé dans ce cadre.	
<b>Pilier VI- Mise en évidence des impacts positifs sur le développement d'une économie durable</b>			
6	Critère 6- L'impact de la gestion ESG sur les émetteurs sélectionnés fait l'objet d'un suivi.	<p>Le fonds fournit des informations sur l'organisation du suivi qu'il fait de l'impact sur les émetteurs sélectionnés dans son portefeuille. Le fonds précise :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les moyens, notamment humains, mis en œuvre,</li> <li>- La méthode d'évaluation de l'impact,</li> <li>- Les résultats obtenus en différenciant les impacts sur (i) les performances sur l'environnement, (ii) les performances sociales, (iii) les performances en termes de gouvernance et (iv) les performances en termes de respect des droits humains.</li> </ul> <p>Le détail des informations à fournir fait l'objet de l'annexe 3.</p>	Vérifier la complétude l'adéquation et la qualité de l'information requise.

## Annexe 1 - Utilisation des produits dérivés

Pour les obligations comme pour les actions, l'utilisation de produits dérivés est possible mais à certaines conditions. Ces produits dérivés sont utilisés en complément d'un portefeuille investi en titres analysés ESG.

La gestion d'un fonds comporte deux aspects :

- la sélection des titres en portefeuille
- la construction du portefeuille (gestion de la vie du fonds)

Les produits dérivés sont principalement utilisés dans la construction du portefeuille.

### (i) Obligations

Pour la gestion de taux, l'utilisation de dérivés ne répond pas à une logique d'investissement mais à un objectif technique : le portefeuille est investi en produits de taux qui sont analysés ESG, puis les gérants utilisent des produits dérivés pour ajuster le portefeuille (soit provisoirement soit pour affiner la duration du portefeuille de taux). Dans la mesure où il s'agit d'instruments d'ajustements financiers, les dérivés sur des marchés organisés (les contrats à terme et les options) doivent pouvoir être utilisés sans limite en cohérence avec la politique du fonds. S'agissant des instruments de gré à gré, le gérant doit analyser la qualité ESG des contreparties.

### (ii) Actions

- Utilisation des dérivés à titre de couverture : elle doit être autorisée en cohérence avec la politique ESG du fonds. Il ne doit pas y avoir de contradiction avec la nature ESG du fonds. Le portefeuille est toujours investi en titres évalués ESG mais la performance tient compte de la neutralisation du risque des marchés actions. La performance nette gardera un impact ESG du fait de la surpondération des titres ESG par rapport à l'indice.
- Utilisation de dérivés à titre d'exposition : l'utilisation à titre d'exposition doit revêtir un caractère provisoire. Le reporting du fonds et les compléments éventuellement apportés doivent permettre à chaque société de gestion d'expliquer comment elle procède et en particulier d'illustrer le caractère provisoire de l'utilisation de dérivés à titre d'exposition. En outre :
  - l'exposition à un titre ou à un indice doit être possible, en particulier pour répondre à un fort mouvement du passif (souscriptions ou rachats) ;
  - lorsqu'il s'agit d'un titre, le sous-jacent doit être ESG ;
  - lorsqu'il s'agit d'un indice, l'exposition à titre provisoire à l'indice de référence du fonds doit être possible, y compris si cet indice n'est pas ESG.
- L'utilisation de dérivés pour vendre à découvert des titres non ESG (par exemple, achat sec de put sur des titres non ESG) est inapproprié.

Enfin, s'agissant des instruments de gré à gré, le gérant doit analyser la qualité ESG des contreparties.

Afin d'illustrer l'utilisation des produits dérivés par le fonds, la société de gestion doit fournir un tableau descriptif présentant le type de dérivés utilisés sur les douze derniers mois. Ce tableau contient notamment la nature et le nombre de produits dérivés utilisés, la part du portefeuille concernée, l'analyse ESG faite des sous-jacents et des contreparties, la stratégie (couverture de marché, gestion de la liquidité, etc...) et précise si le produit dérivé impacte la qualité ESG du portefeuille.

## Annexe 2 - Informations à fournir concernant la mesure d'impact de la sélection ESG

Les informations suivantes sollicitées sont accompagnées, le cas échéant, des attestations d'assurance ou de vérification des indicateurs produits par des organisations tierces externes.

Pour chaque indicateur fourni, le fonds devra donner :

- Sa couverture en nombre d'émetteurs et d'encours sous gestion ;
- Son périmètre ;
- Sa méthode de calcul (en indiquant les éventuels changements de méthode d'une année à l'autre) ;
- Les éventuelles difficultés rencontrées dans son élaboration ;
- Une analyse de son évolution sur les trois dernières années (toutefois, il est accepté que pour les deux premières campagnes de labellisation les indicateurs ne portent respectivement que sur l'année N, puis N & N-1).

### Mise en évidence de la performance environnementale

Le fonds fournit des informations sur sa performance environnementale, notamment en matière d'impact Carbone du portefeuille pour la 1<sup>ère</sup> année. Le fonds caractérise cette performance au travers de la production d'au moins un des indicateurs suivants :

- Emissions de gaz à effet de serre (GES) directes (en tonnes), en valeur absolue ou relative (par référence, par exemple, à l'indice de référence ou aux encours),
- Emissions de GES évitées (en tonnes),
- Autre indicateur pertinent.

### Mise en évidence de la performance sociale

Le fonds fournit des informations sur la performance sociale. Le fonds caractérise cette performance au travers de la production d'au moins un des indicateurs suivants :

- Pourcentage d'administrateurs salariés
- Taux d'absentéisme,
- Ratio d'équité
- Autre indicateur pertinent.

### Mise en évidence de la performance en matière de gouvernance

Le fonds fournit des informations sur sa performance en termes de gouvernance. Le fonds caractérise cette performance au travers de la production d'au moins un des indicateurs suivants :

- Part des entreprises (ou des encours) pour lesquelles la rémunération variable des dirigeants intègre des critères ESG,
- Pourcentage d'administrateurs indépendants,
- Autre indicateur pertinent.

### Mise en évidence de la performance en matière de droits de l'homme

Le fonds fournit des informations sur la performance en matière de droits de l'homme. Le fonds caractérise cette performance au travers de la production d'au moins un des indicateurs suivants :

- Part des entreprises (ou des encours) couverts par une convention collective ou équivalent
- Nombre de controverses relatives aux droits humains au travail
- Autre indicateur pertinent.

### Annexe 3 – Liste des documents à fournir par le fonds candidat

1. Prospectus et DICI du fonds
2. Support commercial, reporting (le dernier) et rapport de gestion
3. Relevé détaillé du portefeuille conforme aux demandes formulées dans le critère 3.1 (sauf pour les fonds de fonds)
4. Pour les fonds de fonds seulement, relevé de portefeuille conforme aux demandes formulées dans le critère d'éligibilité III
5. Liste des contrats de fourniture visés dans le critère 2.2
6. Tableau (ou données) permettant de vérifier, le cas échéant, le respect du critère 3.1 c)
7. Document de synthèse répondant aux demandes d'information des critères 1, 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 4, 5.1, 5.2 et 6
8. Dernier rapport sur l'exercice de la politique de vote et dernier rapport de contrôle interne sur le respect de la politique de vote
9. Tableau descriptif sur l'utilisation de produits dérivés.

## LISTE DES FONDS ISR ET THÉMATIQUES

Novethic, pionnier de la labellisation

419 Fonds

Recherche par nom ou code ISIN

OK

Modifier vos critères

Nom	Par société de gestion	Zone d'investissement	Classe d'actif
	<input type="text" value="Sélectionnez"/>	<input type="text" value="Sélectionnez"/>	<input type="text" value="Sélectionnez"/>
ABN AMRO Euro Sustainable Bonds	ABN AMRO Investment Solutions	Monde	Obligations
ABN AMRO Euro Sustainable Equities	ABN AMRO Investment Solutions	Euro	Actions
ABN AMRO Euro Sustainable Money Market	ABN AMRO Investment Solutions	Euro	Monétaire
ABN AMRO Multi-Manager Global Sustainable Equities	ABN AMRO Investment Solutions	Monde	Actions
ABN AMRO Sustainable Balanced Profile	ABN AMRO Investment Solutions	Euro	Diversifié
ABN AMRO Sustainable Dynamic Profile	ABN AMRO Investment Solutions	Euro	Diversifié
ABN AMRO Sustainable Moderate Profile	ABN AMRO Investment Solutions	Euro	Diversifié
AFER Diversifié Durable	Aviva Investors	Euro	Diversifié
AGIPI Monde Durable	BNP Paribas AM	Monde	Actions
Agir avec la Fondation Abbé Pierre	Ecofi Investissements	Euro	Diversifié
Allianz Euro Crédit SRI CT EUR	Allianz GI	Euro	Obligations
Allianz Euro Oblig Court Terme ISR	Allianz GI	Euro	Obligations
Allianz Euroland Equity SRI	Allianz GI	Euro	Actions
Allianz Europe Equity Climate Transition	Allianz GI	Europe	Actions
Allianz GIF-Allianz Green Bond	Allianz GI	Monde	Green bond
Allianz Global Sustainability	Allianz GI	Monde	Actions
Allianz Securicash SRI	Allianz GI	Euro	Monétaire
Allianz Valeurs Durables	Allianz GI	Euro	Actions
ALM Actions Euro ISR	AG2R La Mondiale GA	Euro	Actions
ALM Actions Europe ISR	AG2R La Mondiale GA	Europe	Actions
ALM Crédit Euro ISR	AG2R La Mondiale GA	Euro	Obligations
ALM Monétaire Euro ISR	AG2R La Mondiale GA	Euro	Monétaire

<b>ALM Obligations Euro ISR</b>	AG2R La Mondiale GA	Euro	Obligations
<b>ALM Sélection ISR</b>	AG2R La Mondiale GA	Euro	Actions
<b>Amundi Actions Euro ISR</b>	Amundi AM	Euro	Actions
<b>Amundi Actions Europe ISR</b>	Amundi AM	Europe	Actions
<b>Amundi Actions France ISR</b>	Amundi AM	Euro	Actions
<b>Amundi Actions USA ISR</b>	Amundi AM	Amérique du Nord	Actions
<b>Amundi AFD Avenirs Durables</b>	Amundi AM	Monde	Diversifié
<b>Amundi Cash Institutions SRI</b>	Amundi AM	Euro	Monétaire
<b>Amundi Crédit Euro ISR</b>	Amundi AM	Euro	Obligations
<b>Amundi Green bonds</b>	Amundi AM	Monde	Green bond
<b>Amundi Impact Green bond</b>	Amundi AM	Monde	Green bond
<b>Amundi IS Equity Global Low Carbon</b>	Amundi AM	Monde	Actions
<b>Amundi Valeurs Durables</b>	Amundi AM	Europe	Actions
<b>Amundi-KBI Aqua</b>	Amundi AM	Monde	Actions
<b>Atout Euroland</b>	Amundi AM	Euro	Actions
<b>Atout France</b>	Amundi AM	France	Actions
<b>Avenir Partage ISR</b>	OFI AM	Europe	Diversifié
<b>Aviva Capital Planète</b>	Myria AM	Monde	Actions
<b>Aviva Monétaire ISR</b>	Aviva Investors	OCDE	Monétaire
<b>Aviva Valeurs Responsables</b>	Aviva Investors	Euro	Actions
<b>Axa Euro Valeurs Responsables</b>	AXA IM	Euro	Actions
<b>Axa Trésor Court Terme</b>	AXA IM	OCDE	Monétaire
<b>AXA WF Framlington Eurozone RI</b>	AXA IM	Euro	Actions
<b>AXA WF Framlington Human Capital</b>	AXA IM	Europe	Actions
<b>AXA WF Planet Bonds</b>	AXA IM	Monde	Green bond
<b>BFT Actions Flexible ISR</b>	BFT IM	Euro	Actions
<b>BFT Convertibles ISR</b>	BFT IM	Europe	Obligations
<b>BFT CREDIT 12 MOIS ISR</b>	BFT IM	Euro	Obligations
<b>BFT Ducat ISR</b>	BFT IM	Euro	Monétaire
<b>BFT EUROPE DIVIDENDES ISR</b>	BFT IM	Europe	Actions

<b>BFT Sequin ISR</b>	BFT IM	Euro	Monétaire
<b>BGF - New Energy</b>	BlackRock	Monde	Actions
<b>BNP Paribas Actions Europe Responsable</b>	BNP Paribas AM	Europe	Actions
<b>BNP Paribas Aqua</b>	BNP Paribas AM	Monde	Actions
<b>BNP Paribas Développement Humain</b>	BNP Paribas AM	Europe	Actions
<b>BNP Paribas Euro Valeurs Durables</b>	BNP Paribas AM	Euro	Actions
<b>BNP Paribas Europe Dividende Responsable</b>	BNP Paribas AM	Monde	Actions
<b>BNP Paribas Immobilier Responsable</b>	BNP Paribas AM	Europe	Actions
<b>BNP Paribas L1 Sustainable Active Balanced</b>	BNP Paribas AM	Monde	Diversifié
<b>BNP Paribas L1 Sustainable Active Growth</b>	BNP Paribas AM	Monde	Diversifié
<b>BNP Paribas L1 Sustainable Active Stability</b>	BNP Paribas AM	Monde	Diversifié
<b>BNP Paribas Mois ISR</b>	BNP Paribas AM	Euro	Monétaire
<b>BNP Paribas Obli Etat</b>	BNP Paribas AM	Euro	Obligations
<b>BNP Paribas Obli Responsable</b>	BNP Paribas AM	Euro	Obligations
<b>BNP Paribas Retraite Responsable 2019-2021</b>	BNP Paribas AM	Monde	Actions
<b>BNP Paribas Retraite Responsable 2022-2024</b>	BNP Paribas AM	Monde	Actions
<b>BNP Paribas Retraite Responsable 2025-2027</b>	BNP Paribas AM	Monde	Actions
<b>BNP Paribas Retraite Responsable 2028-2030</b>	BNP Paribas AM	Monde	Actions
<b>BNP Paribas Retraite Responsable 2031-2033</b>	BNP Paribas AM	Monde	Actions
<b>BNP Paribas Retraite Responsable 5</b>	BNP Paribas AM	Monde	Actions
<b>BNP Paribas Retraite Responsable 50</b>	BNP Paribas AM	Monde	Actions
<b>BNP Paribas Retraite Responsable 75</b>	BNP Paribas AM	Monde	Actions
<b>BNP Paribas Retraite Responsable Horizon</b>	BNP Paribas AM	Monde	Actions
<b>BNP PARIBAS STRATEGIE PRIVEE ISR ACTIONS EUROPE</b>	BNP Paribas AM	Europe	Actions
<b>BNP PARIBAS STRATEGIE PRIVEE ISR ACTIONS INTERNATIONALES</b>	BNP Paribas AM	Monde	Actions
<b>BTP Trésorerie</b>	Ecofi Investissements	Euro	Monétaire
<b>Cadmos Emerging Markets Engagement Fund</b>	De Pury Pictet Turrettini	Pays émergents	Actions
<b>Cadmos European Engagement Fund</b>	De Pury Pictet Turrettini	Europe	Actions
<b>Candriam SRI Equity Europe</b>	CANDRIAM	Euro	Actions
<b>Candriam Ethique Gestion Obligataire</b>	CANDRIAM	Euro	Obligations

<b>Candriam SRI Bond Emerging Markets</b>	CANDRIAM	Monde	Obligations
<b>Candriam SRI Bond Euro</b>	CANDRIAM	Euro	Obligations
<b>Candriam SRI Bond Euro Corporate</b>	CANDRIAM	Euro	Obligations
<b>Candriam SRI Bond Euro Short Term</b>	CANDRIAM	Euro	Obligations
<b>Candriam SRI Bond Global</b>	CANDRIAM	Monde	Obligations
<b>Candriam SRI Bond Global High Yield</b>	CANDRIAM	Monde	Obligations
<b>Candriam SRI Defensive Asset Allocation</b>	CANDRIAM	Monde	Diversifié
<b>Candriam SRI Equity Emerging Markets</b>	CANDRIAM	Pays émergents	Actions
<b>Candriam SRI Equity EMU</b>	CANDRIAM	Euro	Actions
<b>Candriam SRI Equity North America</b>	CANDRIAM	Amérique du Nord	Actions
<b>Candriam SRI Equity Pacific</b>	CANDRIAM	Asie Pacifique	Actions
<b>Candriam SRI Equity World</b>	CANDRIAM	Monde	Actions
<b>Candriam SRI Money Market Euro</b>		Pays émergents	Actions
<b>Candriam Sustainable Euro Bonds</b>	CANDRIAM	Euro	Obligations
<b>Candriam Sustainable Euro Corporate Bonds</b>	CANDRIAM	Euro	Obligations
<b>Candriam Sustainable Euro Short Term Bonds</b>	CANDRIAM	Euro	Obligations
<b>Candriam Sustainable Europe</b>	CANDRIAM	Europe	Actions
<b>Candriam Sustainable High</b>	CANDRIAM	Monde	Diversifié
<b>Candriam Sustainable Low</b>	CANDRIAM	Monde	Diversifié
<b>Candriam Sustainable Medium</b>	CANDRIAM	Monde	Diversifié
<b>Candriam Sustainable North America</b>	CANDRIAM	Amérique du Nord	Actions
<b>Candriam Sustainable Pacific</b>	CANDRIAM	Asie Pacifique	Actions
<b>Candriam Sustainable World</b>	CANDRIAM	Monde	Actions
<b>Candriam Sustainable World Bonds</b>	CANDRIAM	Monde	Obligations
<b>Capital Brain</b>	Roche Brune AM	Monde	Actions
<b>Capital Planete</b>	Myria AM	Monde	Actions
<b>Carac Actions Internationales ISR</b>	CPR AM	Monde	Actions
<b>Cedrus Sustainable Megatrends</b>	Cedrus AM	Monde	Actions
<b>Choix Solidaire</b>	Ecofi Investissements	OCDE	Diversifié
<b>CM-CIC Green Bonds</b>	CM-CIC AM	Monde	Green bond

<b>CM-CIC Moné ISR</b>	CM-CIC AM	Euro	Monétaire
<b>CM-CIC Objectif Environnement</b>	CM-CIC AM	Europe	Actions
<b>CM-CIC Obli ISR</b>	CM-CIC AM	Euro	Obligations
<b>CNP Assur Small Cap</b>	Natixis AM	Euro	Actions
<b>CNP Assur-Monet</b>	Natixis AM	Euro	Monétaire
<b>Confiance Solidaire</b>	Ecofi Investissements	Euro	Obligations
<b>Convertibles Europe Responsable</b>	La Banque Postale AM	Europe	Obligations
<b>Covea Actions Solidaires</b>	Covéa Finance	Euro	Actions
<b>CPR 7-10 Euro SR</b>	CPR AM	Euro	Obligations
<b>CPR Europe Low Carbon</b>	CPR AM	Europe	Actions
<b>CPR Monétaire SR</b>	CPR AM	OCDE	Monétaire
<b>CPR Reflex Solidaire</b>	CPR AM	Monde	Diversifié
<b>Crédit Coop.Monnaie Associations</b>	Ecofi Investissements	Euro	Monétaire
<b>CS (Lux) Green Bond Fund</b>	Credit Suisse AM	Monde	Green bond
<b>danone.communities D.ISR Prudent</b>	Amundi AM	Euro	Obligations
<b>danone.communities Investissement Responsable S1</b>	Amundi AM	Euro	Obligations
<b>danone.communities Investissement Responsable S2</b>	Amundi AM	Euro	Obligations
<b>danone.communities Investissement Responsable S3</b>	Amundi AM	Euro	Obligations
<b>Diamant Bleu Responsable</b>	Diamant Bleu Gestion	Euro	Diversifié
<b>Diapazen Climat Septembre 2016</b>	Federal Finance	Europe	Diversifié
<b>DPAM INVEST B Equities Europe Sustainable</b>	Petercam	Europe	Actions
<b>DPAM INVEST B Equities World Sustainable</b>	Petercam	Monde	Actions
<b>DPAM L Bonds Emerging Markets Sustainable</b>	Petercam	Pays émergents	Obligations
<b>DPAM L Bonds Government Sustainable</b>	Petercam	OCDE	Obligations
<b>E Pictet Actions Environnement</b>	Myria AM	Monde	Actions
<b>Echiquier ISR</b>	Financière de l'Echiquier	Europe	Actions
<b>Echiquier Major</b>	Financière de l'Echiquier	Europe	Actions
<b>Ecofi 12 Mois</b>	Ecofi Investissements	Euro	Obligations
<b>Ecofi Actions Croissance</b>	Ecofi Investissements	Monde	Actions
<b>Ecofi Actions Croissance Euro</b>	Ecofi Investissements	Euro	Actions

<b>Ecofi Actions Rendement</b>	Ecofi Investissements	Monde	Actions
<b>Ecofi Actions Rendement Euro</b>	Ecofi Investissements	Euro	Actions
<b>Ecofi Agir Développement Durable</b>	Ecofi Investissements	Monde	Diversifié
<b>Ecofi Annuel</b>	Ecofi Investissements	Euro	Obligations
<b>Ecofi Enjeux Futurs</b>	Ecofi Investissements	Monde	Actions
<b>Ecofi Flexible</b>	Ecofi Investissements	Euro	Diversifié
<b>Ecofi Obligations Internationales</b>	Ecofi Investissements	OCDE	Obligations
<b>Ecofi Optim 21</b>	Ecofi Investissements	Euro	Obligations
<b>Ecofi Patrimoine Diversifié</b>	Ecofi Investissements	Monde	Diversifié
<b>Ecofi Taux Variable</b>	Ecofi Investissements	Euro	Obligations
<b>Ecureuil Bénéfices Responsable</b>	Mirova	Euro	Actions
<b>EdR Energy Evolution</b>		Monde	Actions
<b>EdR Euro Sustainable Credit</b>	Edmond de Rothschild AM	Monde	Obligations
<b>EdR Euro Sustainable Growth</b>	Edmond de Rothschild AM	Euro	Actions
<b>EdR Tricolore Rendement</b>	Edmond de Rothschild AM	Euro	Actions
<b>EFI-Performance</b>	Ecofi Investissements	Euro	Monétaire
<b>Eiffel Energy Transition</b>	Eiffel Investment Group	Europe	Infrastructures vertes
<b>Energies Renouvelables</b>	Palatine AM	Monde	Actions
<b>Epargne Ethique Actions</b>	Ecofi Investissements	Euro	Actions
<b>Epargne ethique flexible</b>	Ecofi Investissements	Euro	Diversifié
<b>Epargne Ethique Monétaire</b>	Ecofi Investissements	Euro	Monétaire
<b>Epargne Ethique Obligations</b>	Ecofi Investissements	Euro	Obligations
<b>Epargne Solidaire</b>	Ecofi Investissements	Euro	Obligations
<b>Equilibre Ecologique</b>	Messieurs Hottinguer & Cie	Monde	Diversifié
<b>Erste Responsible Bond</b>	Erste AM	Euro	Obligations
<b>Erste Responsible Bond Emerging Corporate</b>	Erste AM	Pays émergents	Obligations
<b>Erste Responsible Bond Euro-Corporate</b>	Erste AM	Euro	Obligations
<b>Erste Responsible Stock Europe</b>	Erste AM	Europe	Actions
<b>Erste Responsible Stock Global</b>	Erste AM	Monde	Actions
<b>Espérance</b>	ABN AMRO Investment Solutions	Euro	Diversifié

<b>Ethique et Partage - CCFD</b>	Meeschaert AM	Europe	Actions
<b>Etoile Développement Durable</b>	Etoile Gestion	Euro	Actions
<b>Euro Capital Durable</b>	Groupama AM	Euro	Actions
<b>Expert Euro ISR</b>	Finance S.A.	Euro	Actions
<b>Faim et Développement Equilibre</b>	Ecofi Investissements	Euro	Diversifié
<b>Faim et Développement Solidarité</b>	Ecofi Investissements	Euro	Obligations
<b>Faim et Développement Trésorerie</b>	Ecofi Investissements	Euro	Monétaire
<b>FCM Evolution</b>	C&M Finance	Monde	Actions
<b>Federal Actions Ethiques</b>	Federal Finance	France	Actions
<b>Federal Conviction ISR Euro</b>	Federal Finance	Euro	Actions
<b>Federal Conviction ISR France</b>	Federal Finance	France	Actions
<b>Federal Ethi-Patrimoine</b>	Federal Finance	Monde	Diversifié
<b>Federal Obligation Variable ISR</b>	Federal Finance	Euro	Obligations
<b>Federal Obligations Internationales ISR</b>	Federal Finance	Euro	Obligations
<b>Federal Support Trésorerie ISR</b>	Federal Finance	Euro	Monétaire
<b>Fédérés Crédit ISR</b>	La Banque Postale AM	OCDE	Obligations
<b>Fédérés ISR Actions US</b>	La Banque Postale AM	Amérique du Nord	Actions
<b>Fédérés ISR Amérique</b>	La Banque Postale AM	Monde	Actions
<b>Fédérés ISR Euro</b>	La Banque Postale AM	Euro	Actions
<b>Fédérés ISR France</b>	La Banque Postale AM	France	Actions
<b>Fédérés ISR Trésorerie</b>	La Banque Postale AM	Euro	Monétaire
<b>Fédérés Oblig ISR Internationales</b>	La Banque Postale AM	Monde	Obligations
<b>Fédérés Pro Actions ISR Euro</b>	La Banque Postale AM	Euro	Actions
<b>Fidelity Funds - First ESG All Country World Fund</b>	Fidelity International	Monde	Actions
<b>First State Sustainable Listed Infrastructure Fund</b>		Monde	Actions
<b>Foncier Investissement</b>	Mirova	Monde	Actions
<b>Fructi Actions Environnement</b>	Mirova	Europe	Actions
<b>Fructi Actions Européennes</b>	Mirova	Europe	Actions
<b>Fructi ISR Obli Euro</b>	Mirova	Euro	Obligations
<b>Fundquest Ethisworld</b>	BNP Paribas AM	Monde	Actions

<b>Gérer Monétaire</b>	Palatine AM	Euro	Monétaire
<b>Gérer Multifactoriel Euro</b>	Palatine AM	Euro	Actions
<b>GIS European S.R.I. Equity</b>	Generali Investments Europe	Europe	Actions
<b>GIS SRI Ageing Population</b>	Generali Investments Europe	Europe	Actions
<b>Groupama Crédit Euro ISR</b>	Groupama AM	Euro	Obligations
<b>Groupama Etat Euro ISR</b>	Groupama AM	Euro	Obligations
<b>Henderson Global Care Growth Fund</b>	Henderson	Monde	Actions
<b>HGA Actions ISR</b>	Humanis Gestion d'Actifs	Euro	Actions
<b>HGA Actions Solidaire Emploi Santé</b>	Humanis Gestion d'Actifs	Euro	Actions
<b>HGA Crédit ISR</b>	Humanis Gestion d'Actifs	Euro	Obligations
<b>HGA Monétaire ISR</b>	Humanis Gestion d'Actifs	Euro	Monétaire
<b>HGA Oblig 1-3 ISR</b>	Humanis Gestion d'Actifs	Euro	Obligations
<b>HGA Obligations vertes ISR</b>	Humanis Gestion d'Actifs	Euro	Green bond
<b>HGA Souverain 3-5 ISR</b>	Humanis Gestion d'Actifs	Euro	Obligations
<b>HGA Souverain 5-7 ISR</b>	Humanis Gestion d'Actifs	Euro	Obligations
<b>Horizon Actions Monde</b>	Mirova	Monde	Actions
<b>HSBC GIF Climate Change</b>	HSBC Global AM	Monde	Actions
<b>HSBC GIF Global Lower Carbon Bond</b>	HSBC Global AM	Monde	Obligations
<b>HSBC GIF Global Lower Carbon Equity</b>	HSBC Global AM	Monde	Actions
<b>HSBC Monétaire Etat</b>	HSBC Global AM	Euro	Monétaire
<b>HSBC Sustainable Euro Bond</b>	HSBC Global AM	Euro	Obligations
<b>HSBC Sustainable Euroland Equity</b>	HSBC Global AM	Euro	Actions
<b>HSBC Sustainable Global Equity</b>	HSBC Global AM	Monde	Actions
<b>Hymnos</b>	Amundi AM	Euro	Diversifié
<b>InfraGreen II</b>	RGreen Invest	Europe	Infrastructures vertes
<b>Infragreen III</b>	RGreen Invest	Europe	Infrastructures vertes
<b>Insertion Emplois Dynamique</b>	Mirova	Euro	Actions
<b>Invest Première</b>	Ecofi Investissements	Euro	Monétaire
<b>iShares Green Bond Index Fund (IE)</b>	BlackRock	Monde	Green bond
<b>JPMorgan Funds - Europe Sustainable Equity Fund</b>	JP Morgan AM	Euro	Actions

<b>JPMorgan Global Socially Responsible Fund</b>	JP Morgan AM	Monde	Actions
<b>JSS Sarasin Sustainable Equity-Real Estate Global</b>	J. Safra Sarasin	Monde	Actions
<b>JSS Sustainable Green Bond - Global</b>	J. Safra Sarasin	Monde	Green bond
<b>JSS Sustainable Portfolio-Balanced (EUR)</b>	J. Safra Sarasin	Monde	Diversifié
<b>JSS Sustainable Water Fund</b>	J. Safra Sarasin	Monde	Actions
<b>Kempen (Lux) Sustainable Smallcap Fund</b>	Kempen Capital Management	Europe	Actions
<b>La Française Inflection Point Actions Euro</b>	La Française AM	Euro	Actions
<b>La Française Inflection Point Multi Trends</b>	La Française AM	Monde	Actions
<b>La Française Inflection Point Trend Prévention</b>	La Française AM	Monde	Actions
<b>La Française Lux-Inflection Point Zero Carbon</b>	La Française AM	Monde	Actions
<b>La Française Obligations Europe SAI</b>	La Française AM	Euro	Obligations
<b>Label Euro Obligations</b>	AXA IM	Euro	Obligations
<b>Label Europe Actions</b>	AXA IM	Europe	Actions
<b>LAZARD EQUITY SRI</b>	Lazard Frères Gestion	Euro	Actions
<b>LBPAM Actions Entreprises</b>	La Banque Postale AM	Euro	Actions
<b>LBPAM ISR Actions Environnement</b>	La Banque Postale AM	Europe	Actions
<b>LBPAM ISR Actions Euro</b>	La Banque Postale AM	Euro	Actions
<b>LBPAM ISR Actions Solidaire</b>	La Banque Postale AM	Europe	Actions
<b>LBPAM ISR Obli Crédit</b>	La Banque Postale AM	Monde	Obligations
<b>LBPAM Responsable Actions Europe</b>	La Banque Postale AM	Europe	Actions
<b>LBPAM Responsable Première Long Terme</b>	La Banque Postale AM	Euro	Obligations
<b>LBPAM Responsable Première Moyen Terme</b>	La Banque Postale AM	Euro	Obligations
<b>LBPAM Responsable Trésor</b>	La Banque Postale AM	Euro	Monétaire
<b>LBPAM Voie Lactée</b>	La Banque Postale AM	Euro	Diversifié
<b>LCL Actions Développement Durable Euro</b>	Amundi AM	Euro	Actions
<b>LCL Actions Etats-Unis ISR</b>	Amundi AM	Amérique du Nord	Actions
<b>LCL Actions Euro</b>	Amundi AM	Euro	Actions
<b>LCL Actions France</b>	Amundi AM	France	Actions
<b>LCL Actions USA ISR (Euro)</b>	Amundi AM	Amérique du Nord	Actions
<b>LCL Fonds Echus Monetarises</b>	Amundi AM	Euro	Monétaire

<b>LCL Mone Jour - 3M</b>	Amundi AM	Euro	Monétaire
<b>LCL Monetaire</b>	Amundi AM	Euro	Monétaire
<b>LFP Lux- Inflection Point European Equity</b>	La Française AM	Monde	Actions
<b>LFR Actions Solidaires</b>	La Financière Responsable	Euro	Actions
<b>LFR Euro Développement Durable</b>	La Financière Responsable	Euro	Actions
<b>Libertés et Solidarité</b>	La Banque Postale AM	Monde	Diversifié
<b>Liontrust Sustainable Future Pan-European Equity Fund</b>	Alliance Trust Investments	Europe	Actions
<b>LO Funds - Euro Responsible Corporate Fundamental</b>	Lombard Odier IM	Euro	Obligations
<b>LO Funds - Global Climate Bond</b>	Lombard Odier IM	Monde	Green bond
<b>LOF Generation Global Equity</b>	Lombard Odier IM	Monde	Actions
<b>LOF Golden Age</b>	Lombard Odier IM	Monde	Actions
<b>Lyxor Global Gender Equality</b>	Lyxor AM	Monde	Actions
<b>Lyxor Green Bond (DR) UCITS ETF</b>	Lyxor AM	Monde	Green bond
<b>Lyxor PEA New Energy ETF C-EUR</b>	Lyxor AM	Monde	Actions
<b>Lyxor PEA World Water ETF C-EUR</b>	Lyxor AM	Monde	Actions
<b>Macif Croissance Durable et Solidaire</b>	OFI AM	Euro	Actions
<b>MAIF Croissance Durable</b>	OFI AM	Euro	Actions
<b>MAIF Investissement Responsable Europe</b>	BNP Paribas AM	Europe	Actions
<b>MAIF Retraite Croissance Durable</b>	OFI AM	Euro	Actions
<b>MAM Human Values</b>	Meeschaert AM	Euro	Actions
<b>MAM Terra Nova</b>	Meeschaert AM	Monde	Actions
<b>Mandarine Entrepreneurs</b>	Mandarine Gestion	France	Actions
<b>Metropole Value SRI</b>	Metropole Gestion	Euro	Actions
<b>Mirova Emploi France</b>	Mirova	Euro	Actions
<b>Mirova Euro Sustainable Aggregate</b>	Mirova	Euro	Obligations
<b>Mirova Euro Sustainable Bond Fund</b>	Mirova	Euro	Obligations
<b>Mirova Euro Sustainable Corporate Bonds</b>	Mirova	Euro	Obligations
<b>Mirova Euro Sustainable Equity</b>	Mirova	Euro	Actions
<b>Mirova Europe Environmental Equity</b>	Mirova	Europe	Actions
<b>Mirova Europe Sustainable Equity</b>	Mirova	Europe	Actions

<b>Mirova Global Green Bond Fund</b>	Mirova	Monde	Green bond
<b>Mirova Global Sustainable Equity</b>	Mirova	Monde	Actions
<b>Monceau Ethique</b>	La Financière Responsable	Euro	Actions
<b>Monévie</b>	ABN AMRO Investment Solutions	Euro	Monétaire
<b>Natixis Sustainable Euro Sovereign 1-3</b>	Natixis AM	Euro	Obligations
<b>Natixis Sustainable Trésorerie Euro</b>	Natixis AM	Euro	Monétaire
<b>NN (L) Balanced European Sustainable</b>	NN IP	Euro	Diversifié
<b>NN (L) Euro Green Bond fund</b>	NN IP	Euro	Green bond
<b>NN (L) Euro Sustainable Credit (excl Financials)</b>	NN IP	Euro	Obligations
<b>NN (L) Euro Sustainable Credit (inc Financials)</b>	NN IP	Euro	Obligations
<b>NN (L) European Sustainable Equity</b>	NN IP	Europe	Actions
<b>NN (L) Global Equity Impact Opportunities</b>	NN IP	Monde	Actions
<b>NN (L) Global Sustainable Equity</b>	NN IP	Monde	Actions
<b>NN (L) Patrimonial Balanced European Sustainable</b>	NN IP	Euro	Diversifié
<b>Nordea 1 Emerging Stars Equity Fund</b>	Nordea Investment Funds	Pays émergents	Actions
<b>Nordea 1 Global Climate and Environment Fund</b>	Nordea Investment Funds	Monde	Actions
<b>Nordea 1 Nordic Stars Equity Fund</b>	Nordea Investment Funds	Europe	Actions
<b>Nouvelle Stratégie 50</b>	Meeschaert AM	Monde	Diversifié
<b>OFI Actions Euro</b>	OFI AM	Euro	Actions
<b>Ofi Actions France</b>	OFI AM	France	Actions
<b>OFI INVEST - RS ETHICAL EUROPEAN EQUITY</b>	OFI AM	Europe	Actions
<b>OFI Obligations ISR</b>	OFI AM	Euro	Obligations
<b>OFI RS Dynamique</b>	OFI AM	Euro	Diversifié
<b>OFI RS Equilibre</b>	OFI AM	Euro	Diversifié
<b>OFI RS Euro Convertible Bond Defensive</b>	OFI AM	Euro	Diversifié
<b>OFI RS Euro Credit Short Term</b>	OFI AM	Euro	Obligations
<b>OFI RS Euro Equity</b>	OFI AM	Euro	Actions
<b>OFI RS Euro Equity Smart Beta</b>	OFI AM	Euro	Actions
<b>OFI RS Euro Investment Grade Climate Change</b>	OFI AM	OCDE	Obligations
<b>OFI RS European Convertible Bond</b>	OFI AM	Europe	Diversifié

<b>OFI RS European Growth Climate Change</b>	OFI AM	Europe	Actions
<b>OFI RS Liquidites</b>	OFI AM	OCDE	Monétaire
<b>OFI RS Monetaire</b>	OFI AM	Euro	Monétaire
<b>OFI RS Monetaire Court Terme</b>	OFI AM	Euro	Monétaire
<b>OFI RS Prudent</b>	OFI AM	Euro	Diversifié
<b>ONE Sustainable Fund Global Environment</b>	CONINCO Explorers in Finance	Monde	Actions
<b>ONE Sustainable Fund-Europe Dividend</b>	CONINCO Explorers in Finance	Euro	Actions
<b>Palatine Actions Défensives Euro</b>	Palatine AM	Euro	Actions
<b>Palatine Entreprises Familiales ISR</b>	Palatine AM	Euro	Actions
<b>Palatine Or Bleu</b>	Palatine AM	Monde	Actions
<b>Parvest Aqua</b>	BNP Paribas AM	Monde	Actions
<b>Parvest Climate Impact Classic</b>	BNP Paribas AM	Monde	Actions
<b>Parvest Global Environment</b>	BNP Paribas AM	Monde	Actions
<b>Parvest Green Bond</b>	BNP Paribas AM	Monde	Green bond
<b>Parvest Green Tigers</b>	BNP Paribas AM	Asie Pacifique	Actions
<b>Parvest Smart Food</b>	BNP Paribas AM	Monde	Actions
<b>Parvest Sustainable Bond Euro</b>	BNP Paribas AM	Euro	Obligations
<b>Parvest Sustainable Bond Euro Corporate</b>	BNP Paribas AM	Euro	Obligations
<b>Parvest Sustainable Equity Europe</b>	BNP Paribas AM	Europe	Actions
<b>Parvest Sustainable Equity High Dividend Europe</b>	BNP Paribas AM	Europe	Actions
<b>Performance Environnement</b>	Ecofi Investissements	Monde	Actions
<b>Phitrust Active Investors Europe</b>	PhiTrust AI	Euro	Actions
<b>PhiTrust Active Investors France C</b>	PhiTrust AI	France	Actions
<b>Pictet-Clean Energy</b>	Pictet AM	Monde	Actions
<b>Pictet-Emerging Sustainable Equities</b>	Pictet AM	Pays émergents	Actions
<b>Pictet-European Sustainable Equities</b>	Pictet AM	Europe	Actions
<b>Pictet-Global Environmental Opportunities</b>	Pictet AM	Monde	Actions
<b>Pictet-Water</b>	Pictet AM	Monde	Actions
<b>Pioneer Funds - Global Ecology</b>	Pioneer Investments	Monde	Actions
<b>Proclero</b>	Meeschaert AM	Europe	Diversifié

<b>Quilvest Monétaire ISR</b>	Quilvest Gestion	Monde	Monétaire
<b>Raiffeisen GreenBonds</b>	Raiffeisen Capital Management	Monde	Green bond
<b>Raiffeisen Nachhaltigkeit Mix</b>	Raiffeisen Capital Management	Monde	Diversifié
<b>Raiffeisen Nachhaltigkeit Momentum</b>	Raiffeisen Capital Management	Europe	Actions
<b>Regard Actions Développement Durable</b>	Pro BTP Finance	Europe	Actions
<b>Regard Obligations</b>	Pro BTP Finance	Euro	Obligations
<b>Regard Obligations Court Terme</b>	Pro BTP Finance	Euro	Obligations
<b>Regard Obligations Long Terme</b>	Pro BTP Finance	Euro	Obligations
<b>Regard Obligations Privées ISR</b>	Pro BTP Finance	Euro	Obligations
<b>RMA Entrepreneurs Impact Europe</b>	RMA Asset Management	Euro	Actions
<b>Robeco Euro Sustainable Credits</b>	Robeco	Euro	Obligations
<b>Robeco QI Global Developed Sustainable Enhanced Index Equities</b>	Robeco	Monde	Actions
<b>RobecoSAM Global Child Impact Equities</b>	RobecoSAM	Monde	Actions
<b>RobecoSAM Global Gender Equality Impact Equities</b>	RobecoSAM	Monde	Actions
<b>RobecoSAM Global Small Cap Equities</b>	RobecoSAM	Monde	Actions
<b>RobecoSAM Global Sustainable Impact Equities</b>	RobecoSAM	Monde	Actions
<b>RobecoSAM Smart Energy Fund</b>	RobecoSAM	Monde	Actions
<b>RobecoSAM Smart Materials Fund</b>	RobecoSAM	Monde	Actions
<b>RobecoSAM Sustainable Agribusiness</b>	RobecoSAM	Monde	Actions
<b>RobecoSAM Sustainable European Equities</b>	RobecoSAM	Europe	Actions
<b>RobecoSAM Sustainable Global Equities</b>	RobecoSAM	Monde	Actions
<b>RobecoSAM Sustainable Healthy Living Fund</b>	RobecoSAM	Monde	Actions
<b>RobecoSAM Sustainable Water Fund</b>	RobecoSAM	Monde	Actions
<b>Roche-Brune Euro PME</b>	Roche Brune AM	Europe	Actions
<b>Roche-Brune Europe Actions</b>	Roche Brune AM	Europe	Actions
<b>Roche-Brune Zone Euro Actions</b>	Roche Brune AM	Euro	Actions
<b>Sanso Carbon Initiative Trends</b>	Sanso IS	Monde	Actions
<b>Sarasin OekoSar Equity Global</b>	J. Safra Sarasin	Monde	Actions
<b>Schelcher Prince Convertibles ISR Europe</b>	Schelcher Prince Gestion	Euro	Obligations
<b>Schroder Global Climate Change Equity</b>	Schroders	Monde	Actions

<b>Schroder ISF QEP Global ESG</b>	Schroders	Monde	Actions
<b>SCOR Infrastructure Loans III</b>	SCOR Investment Partners	Europe	Infrastructures vertes
<b>SG Actions Europe ISR</b>	Société Générale Gestion	Europe	Actions
<b>SG Monétaire Eonia ISR</b>	Société Générale Gestion	Europe	Monétaire
<b>SG Oblig Corporate ISR</b>	Société Générale Gestion	Euro	Obligations
<b>SG Solidarite</b>	Amundi AM	Monde	Diversifié
<b>SLI GS II Global Equity Impact</b>		Monde	Actions
<b>Solidarité</b>	Amundi AM	Monde	Diversifié
<b>Sparinvest Ethical Global Value</b>	Sparinvest	Monde	Actions
<b>Swisscanto (LU) Equity Fund Climate Invest</b>	Swisscanto	Monde	Actions
<b>Swisscanto (LU) Equity Fund Water Invest</b>	Swisscanto	Monde	Actions
<b>Swisscanto (LU) Portfolio Fund Responsible Ambition</b>	Swisscanto	Monde	Diversifié
<b>Swisscanto (LU) Portfolio Fund Responsible Balance</b>	Swisscanto	Monde	Diversifié
<b>Swisscanto (LU) Portfolio Fund Responsible Select</b>	Swisscanto	Monde	Diversifié
<b>Sycomore Eco Solutions</b>	Sycomore AM	Monde	Actions
<b>Sycomore Happy@work</b>	Sycomore AM	Europe	Actions
<b>Sycomore Sélection Crédit</b>	Sycomore AM	Euro	Obligations
<b>Sycomore Sélection Responsable</b>	Sycomore AM	Euro	Actions
<b>Sycomore Shared Growth</b>	Sycomore AM	Euro	Actions
<b>Talence Epargne Utile</b>	Talence Gestion	France	Actions
<b>Triodos Sustainable Bond Fund</b>	Triodos IM	Monde	Obligations
<b>Triodos Sustainable Equity Fund</b>	Triodos IM	Monde	Actions
<b>Triodos Sustainable Mixed Fund</b>	Triodos IM	Monde	Diversifié
<b>Triodos Sustainable Pioneer Fund</b>	Triodos IM	Monde	Actions
<b>Trusteam OPTIMUM</b>	Trusteam Finance	Europe	Diversifié
<b>Trusteam ROC</b>	Trusteam Finance	Monde	Actions
<b>Trusteam ROC Europe</b>	Trusteam Finance	Europe	Actions
<b>Trusteam ROC FLEX</b>	Trusteam Finance	Europe	Diversifié
<b>UBAM - EM Sustainable High Grade Corporate Bond</b>		Pays émergents	Obligations
<b>UBS (Lux) Equity Fund - Global Sustainable</b>	UBS AM	Monde	Actions

<b>UBS (Lux) Equity SICAV - Global Impact</b>	UBS AM	Monde	Actions
<b>UFF Capital Planete A</b>	Myria AM	Monde	Actions
<b>Uni MT</b>	Palatine AM	Euro	Obligations
<b>Vanguard SRI European Stock Fund</b>	Vanguard AM	Europe	Actions
<b>Vanguard SRI Global Stock Fund</b>	Vanguard AM	Monde	Actions
<b>Vontobel Fund - Sustainable Global Leaders</b>	Vontobel AM	Monde	Actions
<b>Vontobel Sustainable Asian Leaders (ex Japan)</b>	Vontobel AM	Asie Pacifique	Actions

[Effacer les filtres](#)

Précédent 1 Suivant

Afficher Tous ↕

**Vous trouverez dans cette base de données les fonds ISR disponibles en France ou labellisés par Novethic. Seuls les fonds labellisés par Novethic font l'objet d'une analyse approfondie. Les autres sont classés en fonction des informations fournies par leurs concepteurs.**

**RECHERCHER PAR  
CARACTÉRISTIQUES ISR**